

Agir ensemble POUR LA RECHERCHE | Vos candidats par secteur

Lettres, sciences
humaines et socialesDroit, économie et
gestion

Disciplines de santé

Sciences et
technologies

TITULAIRES



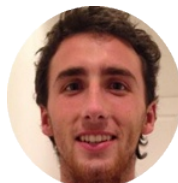
Gaëlle Bodi
Psychologie
PAVeA



Xavier Corby
Droit privé
CRDP

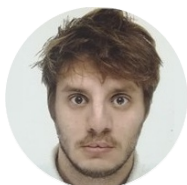


Anna Chami
Neurosciences
Imagerie et cerveau



Aurélien Chuard
Virologie
ISP

SUPPLEANTS



Bastien Gouhier
Archéologie
CITERES



Margaux Nistar
Marketing
VALLOREM

Agir ensemble POUR LA RECHERCHE

avec le soutien de l' **adqct**
L'association des doctorants de l'université

Elections des représentant.e.s des doctorant.e.s à la Commission Recherche

19-20 mars 2018

**Les nouvelles règles de constitution des listes électorales par secteur
instaurées par l'Université nuisent aux rapprochements disciplinaires !**

Cette année en effet, en application de la loi Fioraso, les élections des représentants étudiants aux Commissions Recherche et CFVU s'organisent par "secteurs de formation", enjoignant ainsi les étudiants à penser leurs représentants dans des cloisonnements disciplinaires qu'on leur impose.

**Vos candidats de secteur issus de la liste Agir Ensemble pour la Recherche
pensent au contraire qu'il est nécessaire d'avoir des représentants qui
échantent à l'échelle de l'ensemble des Ecoles Doctorales de l'Université !**

**Une liste portée par un collectif
interdisciplinaire !**

Les candidats des listes de secteur Agir Ensemble pour la Recherche, que nous portons pour ces élections à la Commission Recherche de l'Université se retrouvent dans une démarche de rassemblement : issu.e.s de différents laboratoires, les listes de candidat.e.s se sont constituées avec ceux et celles qui se reconnaissent dans le projet et les propositions du Collectif.

Les candidats s'engagent à défendre l'ensemble des doctorant.e.s, quels que soient leurs statuts et leurs filières ; à défendre des conditions de travail de qualité ; à favoriser les conditions de l'égalité entre tous les doctorants ; à assurer un lien entre les doctorants et les instances représentatives ; à rendre compte régulièrement de leurs activités au sein de la Commission.

Les futurs élus bénéficieront pour cela de l'expérience des membres du Collectif et des synergies entre les représentants de doctorants issus des différentes instances de l'Université.

Qu'est-ce que la Commission Recherche ?

La Commission Recherche (CR) forme avec la CFVU le Conseil Académique de l'Université. Ce dernier ainsi que le Conseil d'Administration sont les deux Conseils Centraux de l'Université. La CR répartit l'enveloppe des moyens destinés à la recherche, elle fixe certaines des règles de fonctionnement des laboratoires, et adopte des mesures en faveur des actions de diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle par les étudiant.e.s. Elle peut également délibérer sur les décisions relatives aux conditions de travail et d'études des doctorant.e.s.

**Les 19 et 20 mars,
votez pour les représentant.e.s**

**Agir ensemble
POUR LA RECHERCHE**

ATTENTION LES REGLES DE PROCURATION ONT EVOLUE !!

En cas d'indisponibilité, vous pouvez voter par procuration ! Pour cela, il vous faut cette année remplir le document de procuration et le déposer avant le vendredi 16 mars à 16h à votre bureau de vote. Vous devez confier votre mandat à un.e doctorant.e du même bureau de vote que vous. Un.e doctorant.e peut porter jusqu'à deux procurations.

Nous contacter :

agirensemlerecherche37@gmail.com

agirensemlerecherche37.wordpress.com

Points de vigilance du Collectif & nos propositions

Entre la mise en place de la COMUE Centre-Val de Loire par l'Université, celle d'Orléans et l'INSA, et les conditions d'application des nouveaux arrêtés et décrets sur le doctorat et les contrats doctoraux qui cessent par exemple de prévoir des missions complémentaires au forfait au profit de la systématisation des vacances, le Collectif est particulièrement vigilant ces derniers mois aux évolutions du projet d'établissement, de l'offre de formation doctorale et des règles encadrant le recours aux vacances et celles relatives aux comités de suivi obligatoires.

1/ Améliorer les conditions de travail et la reconnaissance du statut des doctorants

La qualité de la recherche se fonde sur une amélioration des conditions individuelles et collectives de travail. Ainsi, nous demandons :

- une mise à disposition des moyens matériels de mener à bien sa thèse. **Nous demandons ainsi la généralisation du droit à un poste individuel de travail dans chaque laboratoire ;**

- **la généralisation des aides à la mobilité** de la part des Ecoles Doctorales et des laboratoires, quel que soit le statut des doctorant.e.s (financés ou non).

Nous souhaitons alerter sur les mauvaises conditions de travail des doctorant.e.s dans certains laboratoires (extension sans limite du temps de travail, non-respect des congés, faible considération pour le travail du/de la doctorant.e, etc.), ou encore les problèmes d'insertion des doctorant.e.s au sein des laboratoires.

Ainsi, nous défendons :

- **l'idée qu'une thèse doive se vivre avec la sérénité d'un vrai métier** et non pas seulement comme une étape de formation vers un diplôme ;

- la revalorisation des droits des doctorant.e.s en termes de congés et d'horaires et, de manière générale **le respect du droit du travail.**

2/ Créer les conditions de l'égalité entre tous les doctorants

Attachés à réduire les écarts flagrants entre doctorants dont les sources de financement sont très diversifiées (contrat doctoral, contrat de recherche, thèse CIFRE, sans financement, etc.), nous avons, lors de notre dernier mandat, obtenu l'ouverture partielle des formations de la CIMES à l'ensemble des doctorants (financés ou non).

Suivant le même objectif, et afin d'éviter que les droits conséquents dont bénéficient les doctorants contractuels, auxquels nous tenons, n'agissent pour les autres doctorants comme une double peine, **nous demandons aujourd'hui :**

- des **mesures d'aménagement concernant la formation des doctorants salariés ;** et une **offre de formation adaptée aux besoins réels et aux contraintes des doctorant.e.s** (plus de formations méthodologiques, le développement d'une offre en distanciel etc.) ;

- **la contractualisation et la mensualisation de tous les chargés de cours.**

- Enfin, **que chaque doctorant.e de première année ait accès à au moins une formation doctorale,** contrairement à la situation actuelle.

3/ Favoriser la représentation des doctorants et sa démocratisation au sein des instances représentatives

Les élus issus de la liste Agir ensemble pour la Recherche s'engagent à publier régulièrement un compte-rendu d'activité en ligne, sur le blog <https://agirensemlerecherche37.wordpress.com/>

En outre, nous militons pour une représentation systématique des doctorants au sein des instances décisionnelles des laboratoires, et pour que les représentants des doctorants soient élus par leurs pairs, et non désignés de façon arbitraire.

De graves erreurs selon nous ont été commises à cet égard au fil du processus de fusion-dispersion des Ecoles Doctorales dans le premier projet de ComUE : les destinataires de cette opération, à savoir les doctorant.e.s, n'ont jamais été consultés et ont rarement été écoutés lorsqu'ils ont pris la parole. **Nous continuerons donc de faire valoir notre volonté que toute entreprise d'aménagement voire de réforme impliquant les doctorants soit conduite en partenariat avec eux.**

Nous souhaitons en particulier aujourd'hui que les doctorants soient consultés sur la refonte de l'offre de formation, les évolutions des règles de gouvernance des Ecoles Doctorales, ainsi que les modalités d'application de l'arrêté de 2016 sur le doctorat et évolution majeure des conditions d'exercice des doctorant.e.s au sein de l'Université.